

Certificat PEFC

ECOPASS

PEFC

Attribué à

PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René
7 - Valabre
13120 Gardanne

**Politique de qualité
de gestion
forestière durable**

PEFC / 10-1-1

**(Version définitive
adoptée par
l'Assemblée Générale
de PEFC
du 2 mai 2001)**

Périmètre de certification

Forêts du territoire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont les propriétaires ou gestionnaires sont adhérents de l'association PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Référence du certificat : F- 130201

Obtention du certificat : 29 juillet 2003

Validité : 29 juillet 2008

Délivré par :

ECOPASS

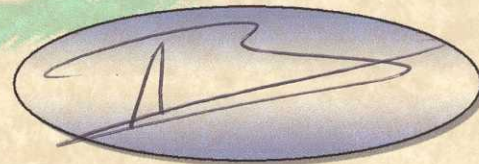
passport pour l'environnement

139 / 141, Avenue Charles De Gaulle
92200 Neuilly sur Seine - France

Le Bénéficiaire



ECOPASS



Ce certificat est délivré sous réserve d'une éventuelle suspension notifiée entre temps et du maintien et fonctionnement satisfaisant du système de management de l'environnement.